

École Universitaire de Recherche Arts et Humanités

APPEL À PROJETS
Formations thématiques

ANNEE 2026

L'EUR Arts et Humanités souhaite promouvoir l'organisation de différents types de formations à la recherche et par la recherche entrant dans son périmètre thématique (rappelé en Annexe 1). Les projets qui seront soumis ne doivent pas être forcément interdisciplinaires, mais comporter une initiation à une approche, à une méthodologie ou à des techniques scientifiques originales. Il peut s'agir de formation théorique ou pratique, en laboratoire ou sur le terrain. Deux projets pourront être pris en charge pour 2026.

Seront financées, sans exclusivité :

- l'organisation d'écoles thématiques ou écoles d'été,
- l'organisation de chantiers écoles (par ex. fouille archéologique),
- la mise en place de stages de formation ciblés.

Chaque dossier devra comporter un argumentaire (voir le formulaire) et une demande de financement qui ne devra pas excéder 7 000€. Les co-financements sont donc souhaitables.

Un soin tout particulier sera apporté à la présentation de l'équipe de formation, du public visé et du budget.

Critères d'éligibilité

- le/la porteur.se de projet doit être membre titulaire d'un laboratoire en rattachement principal ou secondaire à l'EUR Arts et Humanités ou enseignant dans une école d'art partenaire de l'EUR et membre associé d'un laboratoire en rattachement principal ou secondaire à l'EUR ;
- le projet doit être lié aux activités du laboratoire ou de l'école et relever des thématiques de l'EUR (à motiver dans le projet) ;
- un seul projet peut être déposé par porteur.se ;
- le dossier n'excédera pas 3 pages.

Critères d'évaluation

- la clarté et la qualité du dossier ;
- les retombées pour l'EUR et pour ses étudiants.

Calendrier

Les dossiers doivent être déposés sur la plateforme [nuxeo](https://nuxeo.univ-cotedazur.fr) et envoyé à l'adresse eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr au plus tard le vendredi 5 décembre 2025. Ils seront examinés lors du comité de pilotage du mois de janvier 2026. Les crédits doivent être dépensés avant le 31 décembre 2026.

Le/la porteur.se de projet s'engage à faire apparaître la mention et/ou le logo de l'EUR Arts et Humanités dans tous les supports de communication.

AAP formations thématiques

I. Porteur(s) du projet

Nom et prénom du porteur principal de projet responsable de la demande :

Mail du porteur de projet responsable de la demande :

Statut du porteur à l'UniCA :

Nom du laboratoire gestionnaire de l'action :

Nom(s) et affiliation(s) d'éventuel(s) co-porteur(s) du projet :

CV (demi-page) du porteur principal :

II. Le projet de formation thématique

Titre de la formation thématique :

Axe de l'EUR dans lequel s'inscrit le projet (voir annexe 1) :

Brève présentation de la formation thématique (cette présentation ne devra pas dépasser 500 mots et devra préciser la nature de la formation, les objectifs, le public visé et en quoi le projet représente une formation à et / ou par la recherche) :

Calendrier de la formation thématique :

Lieu de la formation thématique :

Intervenants prévus :

Retombées attendues pour l'EUR et pour les étudiants de l'EUR :

III. Budget

Une attention particulière sera portée sur la clarté du budget. Dans la colonne « Description », merci de fournir des détails sur les dépenses prévues. Des exemples en gris sont proposés.

Dépenses		
Nature	Description	Montant
Transports	AR avion Londres-Nice pour intervenant n°1 AR train Genève-Nice pour intervenant n°3	
Restauration, réception	Buffet midi : 20€ par personne x 20 personnes x 5 jours	
Hébergement	5 nuitées x 4 intervenants	
Autres		
TOTAL		
Recettes		

merci de préciser si les financements mentionnés ont été obtenus ou demandés

EUR Arts et Humanités (demandé)	
TOTAL	

Signature du porteur du projet

--

Signature du directeur du laboratoire

--

Annexe 1.

Axes de recherche

EUR Arts et Humanités

Axe 1 : Épistémologie de la créativité et des savoirs sur l'art

- **Histoire et épistémologie de la créativité** : Cet axe concerne les enjeux de ce que doivent être des savoirs sur l'art (avec leurs représentations et leurs catégories) et la créativité dans les domaines non-artistiques, organisations institutionnelles et/ou privées, économies, récits divers, etc.
- **Émergence et régulation de la nouveauté** : Cet axe rassemble les chercheurs qui s'intéressent aux processus de régulation ou à la combinatoire dans les processus de sélection (linguistique, improvisation, etc.) comme ceux qui interrogent la notion de contrainte dans les processus de production.

Axe 2 : Création et sociétés

- **Recherche artistique et recherche / création** : Cet axe concerne plus spécifiquement les enseignants-chercheurs et les chercheurs praticiens des écoles d'art, sans exclusivité. Il s'intéresse aux thématiques liées à la production artistique et à la mise en œuvre des interactions entre théorie et pratique. Il vise à mettre en évidence et éventuellement à créer des protocoles méthodologiques qui accompagnent la recherche artistique (allant de l'intuition jusqu'à la validation par les pairs : exposition, jury, concert, enregistrement, production devant les professionnels, etc.). Il concerne également les recherches sur les écritures créatives.
- **Créativité et réception** : Cet axe concerne les interactions entre la créativité, les productions par lesquelles elle se manifeste et leur réception ; il couvre différents champs, depuis les identités culturelles, le mécénat et la commande, les pratiques curatoriales et la médiation, l'étude des patrimoines et les processus de patrimonialisation jusqu'à l'examen des publics et des usages (au prisme de l'organisation sociale, du genre, du management, etc.). Cet axe interroge globalement la question de la place des productions et des représentations humaines, des performances et des artefacts dans leur sphère sociale et culturelle.

Axe 3 : Création, textes et supports

- **Sciences des textes et des supports** : Cet axe concerne la philologie, l'histoire des textes (génétique, conservation, usages), l'analyse des discours et la narratologie. L'herméneutique des supports dépasse aujourd'hui le cadre des manuscrits et des imprimés et renvoie aussi bien à la sémiologie des images qu'au paysage sonore. Cet axe comprend les humanités numériques, tout à la fois comme forme de l'archivage, de la manipulation et de l'interprétation des données textuelles, iconographiques et sonores et comme nouveau paradigme des modes de création et de réception, incluant les écritures *transmedia* ou vidéoludiques.
- **Vie et transformation des objets, des images, des monuments** : La question de la vie matérielle des créations sollicite des disciplines comme la préhistoire et l'histoire, l'histoire de l'art et des images, l'archéologie monumentale et l'architecture. Il s'agira de s'intéresser aux transformations des objets techniques, des objets figurés et des monuments à partir des traces matérielles et textuelles documentant les processus de fabrication et de création, d'utilisation, d'actualisation et de recyclage de ces objets.